

GROUPAMA D'OC
SERVICE VIE
TSA 32010
31131 BALMA CEDEX

GVI 72655876 002441 1/2 004387 02000000 E1 00016 TF 0007

VOS CONTACTS

 **Par Internet** www.groupama.fr **Par téléphone** 0 565 677 154

Référence à nous rappeler : 1787630 RX00 00 41

MONSIEUR LAFAGE LAURENT
204 CHEMIN DE GOUNET
46250 ST CAPRAIS

Nanterre, le 20 février 2025

Cher Monsieur,

Vous trouverez ci-après le relevé de situation annuel de votre contrat GROUPAMA AGRI-RETRAITE POINTS. Nous vous invitons à le lire attentivement et à le conserver.

Nous vous rappelons que GROUPAMA AGRI-RETRAITE POINTS vous permet, en toute liberté, d'ajuster votre classe de cotisation ou d'adapter la périodicité de vos versements à la date de clôture de votre exercice fiscal.

ADHESION

Assuré : Monsieur LAFAGE LAURENT
Date d'effet : 01.01.1998
Classe d'adhésion : 01
Dernière classe appelée : 01
Echéance : annuelle

RETRAITE

La valeur d'acquisition du point, avant coefficient d'âge, était fixée pour l'année 2024 à 5,765 €.
Pour l'exercice 2025, cette valeur est portée à 5,794 €

➤ TOTAL DE VOS POINTS GROUPAMA AGRI-RETRAITE

Votre situation au 01.01.2024

2 334,93 points

Vos cotisations de retraite en 2024, soit 282,49 €, vous ont permis d'obtenir 43,12 points

Total de vos points au 01.01.2025**2 378,05 points****Valeur de transfert du 1er mars 2025 et jusqu'à fin février 2026 : 12 401,98 €**

Cette valeur de transfert vous est donnée à titre indicatif. Elle est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse. Seule la valeur de transfert qui aura été calculée à la date de transfert correspondra définitivement aux droits acquis à transférer.

➤ MONTANT DE VOTRE RENTE GROUPAMA AGRI-RETRAITE

En fonction de la valeur de service du point Groupama Agri-Retraite pour 2025 soit 0,27035 € (+0,50% par rapport à 2024) et du nombre total de points acquis.

Montant de votre rente annuelle à 60 ans**642,91 €**